

## **Spécificités du document médiatique**

**Travailler avec ou sur les médias, c'est donner à l'article de presse, au programme de télévision ou de radio, le statut de document. Le regard que l'on porte alors sur les médias en fait des objets d'étude : il s'agit de comprendre leur fonctionnement, de souligner leurs spécificités en croisant les approches. C'est cette mise en perspective qui donnera un sens et une justification pédagogique à l'étude des médias en classe, comme nous le préconisons au Clemi.**

Les médias ont conquis leur place au CDI : à côté des ressources traditionnelles (livres, encyclopédies, manuels, dossiers), ils sont proposés aux élèves, à la fois dans leur dimension informative, offerts de manière pluraliste à la consommation des élèves, mais aussi comme documents, sources de connaissances, repérés et validés grâce au travail de dépouillement des documentalistes en fonction d'objectifs éducatifs et pédagogiques ; ils s'inscrivent alors dans le traitement documentaire (catalogage, avec mentions d'auteur, d'éditeur, indexation du contenu...) et deviennent une ressource à part entière lors de recherches, entrant éventuellement dans la constitution de dossiers documentaires.

Si le document médiatique est bien identifié comme une unité documentaire, les enseignants, de leur côté, peuvent s'en emparer pour faire entrer cette « culture de l'actualité » dans leurs cours. L'apport pédagogique consiste principalement à contextualiser le document médiatique, c'est-à-dire à donner les outils pour le faire analyser sous différents angles croisés, comme un objet d'étude dissocié de sa consommation.

### **Questionner le contenu du document**

Le document médiatique doit donc être interrogé sur tous ses aspects, et notamment sur la validité de son contenu. C'est un document particulier à cause de la péremption rapide de sa valeur informative : on glisse très rapidement de la nouvelle d'actualité à l'archive, puis au document à valeur historique, ce qui implique des lectures superposées et différentes ; un article ou un dessin de presse perd très vite sa valeur informative s'il est coupé du contexte politico-social et culturel. C'est souvent ce contexte fait de références implicites, de connivences culturelles, de marqueurs d'époque qu'il faut reconstruire pour lui donner du sens.

La validité même des informations doit être interrogée : en étudiant les médias, on prend en compte et on apprend à évaluer ce degré de fiabilité en fonction du type de presse, du titre, des rubriques, des signatures. On identifiera d'un côté une presse avide de sensationnel et de scoops, peu regardante sur sa déontologie, à laquelle sera opposée la presse s'efforçant de vérifier l'information et de recouper les sources, consciente de son rôle de « quatrième pouvoir ». Entre ces cas extrêmes, toutes les situations peuvent exister qui méritent d'être « auscultées ».

Au sein d'un même journal ou d'une même chaîne, on repérera les rubriques plus subjectives (critique, billet d'humeur, éditoriaux) et celles fondées sur l'investigation, l'enquête ou le questionnement qui cherchent à approcher au plus près le réel (dossier, interview, portrait, infographie, reportage). On différenciera par exemple le reportage du documentaire audiovisuel.

Aux élèves qui parfois condamnent en bloc les médias, au motif qu'ils ne disent pas la vérité, on proposera donc un regard relatif, des réponses circonstanciées, des démarches comparatives qui permettent de dépasser le débat objectivité/subjectivité et d'acquérir des repères dans le flux des programmes audiovisuels ou l'enchaînement des rubriques d'un journal.

On soulignera l'existence de garde-fous tels que les rectificatifs, les courriers des lecteurs, l'existence de médiateurs de l'information, le droit de réponse défini par la loi, la mise en cause des médias devant les tribunaux (diffamation, droit à l'image par exemple). Tous ces moyens permettent une influence *a posteriori* sur le contenu des médias : chacun d'entre eux, pointé par l'enseignant, peut être le point de départ d'un travail pédagogique s'inscrivant dans une perspective citoyenne.

De plus, les productions réalisées par les élèves à partir des médias (panoramas de presse, dossiers de presse) permettent, par l'affichage du pluralisme, de relativiser et contextualiser les informations en faisant apparaître des points de vue.

### **Situer le document médiatique dans le schéma de la communication**

Le document médiatique peut être questionné également à travers le schéma de communication : on cherche alors à savoir qui parle, d'où l'on parle, à qui et comment. L'émetteur (journaliste, pigiste, photo-journaliste, chroniqueur, présentateur, animateur...) doit être repéré et défini : sa signature confère au contenu de l'article une certaine légitimité (cf La Charte des journalistes).

On pourra *a contrario* s'interroger sur les images d'amateurs qui circulent sur internet lors d'un événement, ou sur les blogs qui sont une alternative à l'information classique, en réfléchissant au projet éditorial.

Le journaliste écrivant pour des lecteurs/récepteurs, il faut introduire des notions telles que le lectorat, l'audience, la diffusion.

Ainsi le message (contenu informatif de l'article) s'écrit dans la tension entre un journaliste, bénéficiant de la liberté de la presse et respectant une déontologie, et un lectorat qui définit l'identité du journal et représente un enjeu économique (en terme d'audience pour l'investissement publicitaire).

Le cadre du schéma de la communication permet aussi d'amener les élèves à s'interroger sur la forme même que prend le message journalistique avec ses règles d'écriture (cf : la loi des cinq W, les notions d'angle et de point de vue) et les différents genres journalistiques dans la presse écrite comme audiovisuelle.

### **Des écrits, des paroles et des images de statuts très différents**

L'éducation aux médias permet de transformer la perception immédiate, globale des médias, en regard analytique faisant apparaître une structure et des règles de fonctionnement.

Dans un journal, un regard rapide met sur le même plan des écrits ou des visuels de statuts très différents : l'écrit journalistique (avec toute sa déclinaison en genres) est contigu, et d'une certaine façon mis sur le même plan que des écrits tels que le publi-rédactionnel, l'argumentaire publicitaire, des écrits de service (annonces,

météo, nécrologie, etc.). Les visuels subissent le même lissage : le lecteur dans la continuité de sa lecture passe en revue la photographie de presse, l'image publicitaire, le dessin de presse, l'infographie.

De plus, les genres s'interpénètrent parfois, ce qui brouille les pistes : la télé réalité ou le docu-fiction témoignent de cette hybridation et demandent un regard exercé, tandis que la publicité s'inspire de plus en plus de l'actualité et des modes journalistiques.

Chaque document médiatique, outre son sens intrinsèque, entre dans une relation de contiguïté significative avec son environnement immédiat (la page ou le flux des programmes) ; parallèlement, le document médiatique peut entrer en relation paradigmatique avec d'autres documents : une photographie entrera en résonance avec d'autres photographies du même auteur (effet de style), de la même agence (ligne éditoriale), avec des photographies sur le même sujet (effet de portfolio mental), avec d'autres images (références culturelles).

Travailler sur un document médiatique permet donc d'identifier des modes de perception, des circuits de lecture, en partie communs, en partie propres à chacun.

On peut citer encore bien d'autres approches pour décoder les médias, comme les conditions de production économiques et intellectuelles, les contraintes techniques, l'histoire, etc. C'est le croisement de différentes démarches d'analyse qui transforme les médias en « documents médiatiques » en dégagant des spécificités et des fonctionnements.

(Dossier pédagogique de la 17<sup>ème</sup> Semaine de la presse et des médias dans l'école. Fiche conseil, p.16-17. Bruno Rigotard, Clemi 2006)